



INFORMATIONS POUR LES PARENTS

NOUS CONTACTER

Coordonnées du siège : tout renseignement sur l'organisation des stages, les inscriptions, le transport, le règlement : 9 rue de la Véga, 75012 Paris, tél **01.53.58.30.70**, courriel inscription@jem.asso.fr, site web Jeunesse-et-Marine.org
Contact : Pierre-Yves Bizieux

Coordonnées des centres : uniquement pendant les stages

Jeunesse et Marine Penhap – 56780 Ile Aux Moines. Tél 02.97.26.31.57

Jeunesse et Marine Pointe du Mounien, Chemin de Penher - 56840 Ile d'Arz. Tél. 02.97.44.31.23

L'activité des centres ne permet pas d'assurer une permanence téléphonique ; un blog est à disposition des parents pour avoir des nouvelles des enfants (hors raids et croisières). En cas d'urgence, contacter le siège.

LE RENDEZ-VOUS

- Si votre enfant voyage avec Jeunesse et Marine, le rendez-vous sera confirmé par courrier électronique au moins 1 mois avant le début du stage (heure et point de rencontre en gare Montparnasse).
- Sinon, les rendez-vous ont lieu à la gare SNCF de Vannes, sur le parvis devant l'entrée principale
 - Pour le début du stage : le dimanche entre 13h00 et 13h30
 - Pour la fin du stage : le samedi à 15h15

Il ne nous est pas possible de prendre en charge votre enfant en-dehors de ces horaires et lieux de rendez-vous. Si un problème survient, merci de contacter le directeur du centre.

Nous vous demandons dans tous les cas de bien vouloir nous renvoyer la **fiche de voyage** au siège à Paris.

AVANT DE PARTIR

Solde du stage

Le solde de règlement du stage devra nous parvenir au plus tard 1 mois avant le départ (chèque, virement, carte bancaire, chèques vacances ANCV ou espèces), à adresser au siège.

Documents importants et obligatoires à donner à votre enfant

- la **fiche sanitaire de liaison** qui doit être remplie avec le plus grand soin et signée par le représentant légal
- un **certificat médical** attestant de la non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an
- une **copie du carnet de vaccination**
- une **copie de la carte d'identité**
- le **certificat de natation** : attestation de réussite au « Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils collectifs de mineurs » ou l'attestation scolaire « savoir-nager ».

Merci de mettre l'ensemble de ces documents dans une enveloppe A5, marquée au nom/prénom de l'enfant, et de la placer dans son bagage. Ils lui seront demandés sur place.

SUR PLACE

L'argent de poche

C'est au libre choix de chacun mais la majorité des îles où l'on accoste sont dépourvues de tout commerce. 10 à 15 euros sont sans doute suffisants pour la plupart des enfants (en plus des caisses de bord demandées pour les raids et les croisières). Des tee-shirts Jeunesse et Marine sont en vente sur place à 10€.

Téléphone portable

Lors de son stage, si votre enfant possède un téléphone portable, nous lui demanderons de l'éteindre dans la journée, pour ne l'allumer que sur un créneau horaire limité en soirée, en fonction des consignes données par le directeur de centre. Ceci permet de préserver les échanges entre les enfants et d'éviter que l'eau de mer n'abîme le téléphone. Enfin, il y a très peu de prises disponibles pour recharger les appareils électroniques.

Matériel mis à disposition

Jeunesse et Marine met à disposition le matériel de sécurité personnel nécessaire à l'activité nautique (gilet de sauvetage adapté au poids) et, pour le catamaran, des combinaisons en néoprène (shorty ou combinaison longue). Pour le raid : tente igloo, vaisselle, réchaud, glacières.

Sur les centres, pour le couchage : drap housse et, si nécessaire, des couvertures.